



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX REPRÉSENTANTS
DES MOYENS DE COMMUNICATION SOCIALE**

Samedi, 23 avril 2005

Messieurs, Mesdames!

1. C'est avec joie que je vous rencontre et que je vous salue, journalistes, photographes, techniciens de la télévision et vous tous qui, à titres divers, appartenez au monde de la communication. Je vous remercie de votre visite et en particulier du service que vous avez rendu au cours de ces journées au Saint-Siège et à l'Église catholique. J'adresse un salut cordial à Mgr John Patrick Foley, Président du Conseil pontifical pour les Communications sociales, et je le remercie des paroles qu'il m'a adressées au nom des personnes présentes.

On peut dire que, grâce à votre travail, pendant plusieurs semaines, l'attention du monde entier est restée fixée sur la Basilique, sur la Place Saint-Pierre et sur le Palais apostolique, à l'intérieur duquel mon Prédécesseur, l'inoubliable Pape Jean-Paul II, a sereinement terminé son existence terrestre, et où ensuite, dans la Chapelle Sixtine, Messieurs les Cardinaux m'ont élu comme son Successeur.

2. Ces événements ecclésiaux d'une importance historique ont eu, également grâce à vous, une couverture mondiale. Je sais bien combien de difficulté cela a comporté pour vous, obligés à rester loin de vos familles et de vos foyers, en travaillant pendant de longues heures, dans des conditions parfois difficiles. Je connais la compétence et le dévouement avec lesquels vous avez accompli cette tâche difficile. Je voudrais vous remercier pour tout en mon nom personnel et en particulier des catholiques qui, vivant dans des pays très éloignés de Rome, ont pu partager ces moments de foi émouvants en temps réel. Tels sont les prodiges et les capacités extraordinaires des moyens modernes de communication sociale!

Le Concile Vatican II évoquait déjà le développement prometteur des médias. En vérité, c'est à ce thème que les Pères conciliaires voulurent consacrer le premier de leurs documents, dans lequel on affirme que ces moyens, "de par leur nature, sont aptes à atteindre et à influencer non seulement les individus, mais encore les masses comme telles, et jusqu'à l'humanité tout entière" (*Inter mirifica*, n. 1). Depuis le 4 décembre 1963, lorsque fut promulgué le Décret *Inter mirifica*, jusqu'à aujourd'hui, l'humanité a été le témoin d'une extraordinaire révolution médiatique, qui a gagné chaque aspect et chaque domaine de l'existence humaine.

3. Consciente de sa mission et de l'importance des médias, l'Eglise a cherché la collaboration avec le monde de la communication sociale, spécialement à partir du Concile Vatican II. Sans aucun doute, le Pape Jean-Paul II a été le grand artisan de ce dialogue ouvert et sincère, lui qui a entretenu, pendant plus de vingt-six ans de pontificat, des rapports constants et féconds avec vous qui êtes engagés dans les communications sociales. Et c'est particulièrement aux responsables des communications sociales qu'il a voulu consacrer un de ses derniers documents, la Lettre apostolique du 24 janvier dans laquelle il rappelle que "notre époque est celle de la communication globale, où tant de moments de l'existence humaine se déroulent à travers des processus médiatiques, ou du moins doivent se confronter à ceux-ci" (*Le progrès rapide*, n. 3).

Je souhaite poursuivre ce dialogue fructueux, et je partage ce qu'observait le Pape Jean-Paul II concernant le fait que "le développement actuel des communications sociales pousse l'Eglise à une sorte de révision pastorale et culturelle permettant de faire face au changement d'époque que nous vivons" (*ibid.*, n. 8).

4. Afin que les instruments de communication sociale puissent apporter un service bénéfique et positif au bien commun, l'apport responsable de tous et de chacun est nécessaire. Il y a besoin d'une compréhension toujours meilleure des perspectives et des responsabilités que leur développement comporte par rapport aux conséquences qui, de fait, se produisent sur la conscience et sur la mentalité des individus comme sur la formation de l'opinion publique. On ne peut que mettre en évidence le besoin de références claires à la responsabilité éthique de ceux qui travaillent dans ce secteur, en particulier en ce qui concerne la recherche sincère de la vérité et la sauvegarde de la place centrale et de la dignité de la personne. Ce n'est qu'à ces conditions que les médias peuvent répondre au dessein de Dieu qui les a mis à notre disposition "pour découvrir, utiliser, faire connaître la vérité, notamment la vérité sur notre dignité et sur notre destin de fils de Dieu, héritiers de son Royaume éternel" (*ibid.*, n. 14).

5. Messieurs, Mesdames, je vous remercie encore du service important que vous rendez à la société. Que mes félicitations cordiales parviennent à chacun de vous, avec l'assurance d'un souvenir dans la prière pour toutes vos intentions. J'étends mon salut à vos familles et à ceux qui font partie de vos communautés de travail. Par l'intercession de la Mère céleste du Christ, j'invoque en abondance sur chacun de vous les dons de Dieu, en gage desquels je donne à tous ma Bénédiction.

Copyright © Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana